Connaissance et Vie d'Aujourd'hui
Namur

Le 22 mars 2018

Il n'y a plus d'excuses pour ne pas entreprendre en Wallonie

Pierre RION
Ingénieur civil de l'ULg, serial entrepreneur et business angel.
Administrateur de l'Union Wallonne des Entreprises.

« *Sans oser, n'aucun succès* » telle est la devise choisie par Pierre Rion anoblit par le Roi Philippe.

1. **L'entreprenariat en Wallonie** est entraîné dans le tsunami du numérique et par l'inconnu qui est encore devant nous !
   En 2016, création de 90.000 entreprises y compris les entreprises telles qu'esthéticien, coiffeur …. Ce qui fait +/- 8 entreprises par 1000 habitants.
   52% des Wallons disent qu'entreprendre est une très bonne chose contre 4 personnes sur 5 en Flandre. 70 % des Wallons ne croient pas en leurs compétences, 49% craignent d'entreprendre mais 70% des entreprises tiennent après 5 ans.
   La progression de création est de 11% à Namur et le Hainaut reste le parent pauvre (chiffres de 2016).

2. **Facilités données par la Wallonie pour la création d'entreprises:**
   - *Facilité administrative de création* **:** en 2006, Pierre Rion a testé lui-même le temps mis pour parcourir les différents stades administratifs, depuis le notaire jusqu'aux différents bureaux : **8 h30** pour créer une société.
   - *Aide au financement* **:** fonds propres → business angels → aides publiques → crowdfunding → incubateurs → (coach, provers concept sont d'accès gratuit).
     FFF: fonds propres (Family/Friends/Fools)
     Actuellement, des bourses de pré-activité sont disponibles à la région (5 à 10 000€)
   - *Les financements* : business angels : quelqu'un qui accompagne le créateur du projet.
     Octroi de facilités de paiement. Qui ? Comment ? Pourquoi ? La Région Wallonne donne des prêts « coup de pouce » de 50 000€ + 4% de crédits d'impôts par an durant 4 ans.
     Le Fédéral lui, donne une déductibilité fiscale, max : 100 000€ et déduction fiscale intégrale.
     Assurance Sowalfin : 70 à 80% du montant investi si faillite = assurance.
     Pas d'impôts sur la plus –value.

3. **Les startups :** ce sont de jeunes entreprises innovantes.
   - Demande d'importantes levées de fonds d'investissement en plusieurs étapes
   - Ont un fort potentiel de croissance économique
   - Spéculation financière sur la valeur future
   - Recherche de produits innovants
   - Beaucoup d'échecs seulement 5% de réussite.

   Financement important des startups numériques par les banques + Sowalfin + W.IN.G (le Fonds Wallon d'investissement pour les startups numériques, lancé dans le cadre de Digital Wallonia, la stratégie numérique de la Wallonie. Plus de 360 dossiers ont été introduits en 2 ans, avec 67 décisions favorables. 50 dossiers ont fait l'objet d'un financement et 4,2 millions ont été libérés au profit de 41 startups en 2016).

Les incubateurs (25 000€)
W.IN.G : 50 000€
Angels+Venture : 500 000€
S.R.I.W (5 millions €)

En pratique, vous vous lancez, → vous « pitchez » devant un comité → 2 jours d'attente de la réponse → le financement se concrétise et la société est créée. (Réussite 5%).
La SRIW se situe au dernier niveau, c'est une société publique gérée comme une entreprise privée : 2 milliards d'actif, elle investit dans tous les secteurs notamment beaucoup dans l'environnement.

Le crowdfunding : est un investissement participatif. Don, récompense aux donateurs, prêt : levée de fonds de centaines de milliers d'€ parfois plus, levée de capital et action.
Avantages : plus de visibilité
Désavantages : difficultés de relations avec les actionnaires, l'aspect régulatoire est difficile.
Où se trouvent les startups : répartition géographique : 44% dans le Brabant wallon, 29% à Liège, 18% dans le Hainaut, 7% à Namur et 2% dans le Luxembourg.
Il y a plus de 300 startups numériques qui génèrent 3000 emplois. Ce sont souvent 2 fondateurs.
L'emploi coûte cher en Belgique mais nous sommes passés du 3ème rang de l'Union Européenne au 7ème. Le tax shift réduit de moitié le coût : on est passé de 13,02 € par heure à 6,97 €/h.
D'autres aides : Wallimage entreprise (dans le domaine de l'art) Socamut, DG06 (aide à la recherche), Novallia, chèques entreprises (coaching) …
Fonds spécialisés : Factory, Volta venture, Fortino …
Sensibilisation : les mini-entreprises dans les écoles + « 100 000 entrepreneurs » : témoignage dans les écoles (l'an dernier, 35 000 élèves ont été sensibilisés).
Quelques champions : Belrobotics (n°1 en Europe des tondeuses), I-Case (vibrations des machines), Lasea (peut graver sur de très petites surfaces), Acapela (paroles dans les voitures), Oncodna (relevé de l'identité d'une tumeur afin de procurer une chimio la mieux adaptée) Cluepoints (détecter les erreurs et les fraudes dans les études cliniques), Euro Nova (pour gérer les flux de passagers à l'aéroport de Charleroi.)

Nous sommes devant une transformation exponentielle due au numérique, il a fallu 75 ans pour que le téléphone de Bell atteigne 100 millions de personnes, les GSM ont mis 16 ans, Facebook 5 ans, Snapchat 2,5 ans. Après 20 ans, Google, Appel, Amazone possèdent 1 700 milliards de dollars, peuvent donc tout acheter quand ils le veulent.

La législation n'est pas encore adaptée et se trouve devant un réel casse-tête : exemple de l'accident dû à une voiture sans chauffeur.
Les métiers de demain : 65% sont encore à inventer, 21% des salariés vont perdre leur boulot. Si on établit un classement des métiers les plus fragilisés, on démarre avec les téléphonistes qui seront remplacés par des robots (déjà à l'heure actuelle) les médecins généralistes qui deviendront des interfaces entre le robot et le patient, les métiers demandés seront les ingénieurs civils et les vétérinaires !
Mac Kinsey annonce 2,4 postes créés pour 1 emploi détruit. Les activités seront dans les big data, les cloud, la mécatronique, la robotique …7000 emplois dans le marketing web !

L'enseignement doit arriver à apprendre un humanisme teinté de technologie et de robotique.

Conclusion : Ne subissons pas la transformation numérique, créons des entreprises comme celles qui ont fait notre gloire, voyons nos startups se développer.

* * * * *

Réponses aux questions

1. Les politiciens et le numérique : Jean-Claude Marcourt puis P-Y Jeholet ont créé un conseil du numérique présidé par Pierre Rion. Ce conseil a rédigé 50 mesures www.digitalwallonia.be/ plan Marshall. Il a aussi propagé une idée venant d'Irlande « Coder dojo », Organisation d'ateliers de programmation gratuits pour les jeunes de 7 à 18 ans. Les jeunes apprennent la programmation pour réaliser des sites web, des applications, des jeux vidéo ou encore faire un peu de robotique avec l'aide d'animateurs bénévoles. Cela le samedi matin. On essaie de le proposer aux écoles durant leur période « blanche ».
2. Zalando parti en Hollande ? Choyé par les autorités mais refroidi par l'instabilité du climat social.
3. Ne pas enseigner l'informatique à l'école mais bien l'algorithmique, la programmation est à l'informatique ce que le latin et le grec sont à la langue française.
4. Le monde numérique est humain mais nous assistons à un changement dans les relations : les réseaux prennent plus de place que les relations interpersonnelles.
5. Le médecin sera l'interface entre le robot et le patient. On va polariser les niveaux d'expertise. Un médecin rencontre 100 000 cas dans sa vie, la machine peut en connaître 1 milliard.